

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres

Band: 17 (1919)

Heft: 2

Artikel: L'opinion des ingénieurs agricoles sur notre journal [suite et fin]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185565>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Doppelnivellement von den Herren dipl. Ingenieuren Rob. Gaßmann und Joh. Schwank, begann am 19. Mai, abends 9 Uhr (Einfahrt Tunnel) und endete am 24. Mai, nachts 2 Uhr (Ausfahrt Tunnel). Am 26. und 27. Mai fand eine Kontrollmessung der äußern Fixpunkte in Goppenstein statt, da sich gezeigt hatte, daß die beiden Tunnelfixpunkte am Portal sich in ihrer gegenseitigen Lage seit 1912 verändert hatten.

Die erste provisorische Berechnung, ausgeführt durch den Unterzeichneten in Kandersteg, hatte das Resultat ergeben, daß sich nirgends grobe Fehler im Nivellement vorfanden und daß auf größere systematische Fehler nicht geschlossen werden konnte.

Die strenge Reduktion des Nivellementes wurde durch Herrn Dr. J. Hilfiker, Ingenieur der Landestopographie, im Laufe des Monats Juni ausgeführt, so daß anfangs Juli 1913 die definitiven Resultate des Präzisionsnivellements durch den Lötschbergtunnel vorlagen.

(Fortsetzung folgt.)

L'opinion des ingénieurs agricoles sur notre journal.

(Suite et fin.)

La rédaction de la „Schweizerische Bauzeitung“ répond ce qui suit à l'exposé de Monsieur Zwicky:

Nous abondons dans le sens du vœu de Monsieur Giger relatif à une union plus intime des ingénieurs civils et des ingénieurs agricoles, par l'intermédiaire de notre organe; ce serait une erreur de supposer que nous ne nous intéressons pas aux améliorations foncières. Nous ne pouvons pas, à notre grand regret, exposer tout au long cette question, mais nous verrons avec joie traiter dans notre organe, plus souvent qu'auparavant les questions qui intéressent à la fois les ingénieurs civils et les ingénieurs agricoles.

En ce qui concerne le second point, le rattachement de l'étude des améliorations foncières au programme de la „Revue des géomètres“, nous reconnaissons en avoir eu connaissance par le numéro du 15 août. Ce dernier fait allusion: 1^o au fait que les géomètres reçoivent, dans les écoles supérieures, le même enseignement sur ces questions que les ingénieurs agricoles; 2^o au fait que dans les améliorations foncières, en plus

des travaux purement cadastraux, les géomètres peuvent entreprendre la plupart des opérations techniques; d'où il résulte qu'il ne reste plus aux ingénieurs agricoles fonctionnaires que l'organisation et la surveillance, de même que le préavis dans l'étude et l'exécution des autres travaux; on ne peut donc s'étonner que ce point de vue ait paru instituer une certaine injustice au préjudice des ingénieurs agricoles fonctionnaires.

Nous avons exposé notre point de vue sur les buts de l'instruction scientifique à donner aux géomètres, à l'occasion de la publication du programme d'études de la section des géomètres en 1914, nous n'avons pas changé d'avis. Si, comme cela paraît être le cas, un certain nombre d'ingénieurs agricoles ne sont pas satisfaits de l'état de choses actuel et du développement des questions les intéressant, nous ne pouvons mieux faire que leur donner le conseil de s'affilier, en plus grand nombre qu'auparavant, à la Société suisse des Ingénieurs et Architectes, et de créer, dans son sein, un groupe professionnel spécial s'occupant exclusivement des questions d'améliorations foncières. De cette manière, aussi simple que naturelle, ils y gagneront un contact plus intime avec leurs collègues, les ingénieurs civils, une protection efficace de la part de la société centrale et de son organe, ce qui sera un bien pour leur corporation et pour le pays.

Note de Monsieur le rédacteur Bæschlin. Qu'il nous soit permis de revenir sur quelques points. Avant tout, il n'entre dans l'idée ni du Comité central, ni de la rédaction, d'obliger les ingénieurs agricoles à lire notre journal. Par contre, personne ne peut empêcher notre organe de traiter des questions d'améliorations foncières et de l'indiquer dans son titre, c'est une affaire d'ordre intérieur, ne concernant que la Société des géomètres.

On peut lire entre les lignes dans l'envoi de Monsieur Giger, qu'il adresse à Monsieur le professeur Zwicky le reproche d'avoir assuré son concours pour traiter ces questions dans notre journal. Le reproche qu'on a fait à Monsieur Zwicky en tant que professeur au Polytechnikum, on me l'a fait également à moi professeur au Polytechnikum également, d'avoir assumé la rédaction de la „Revue des géomètres“. Je ne comprends pas cette mentalité, étant toujours heureux de mettre mon savoir à la disposition de mes concitoyens.

Je me réjouis de voir se créer une étroite union entre ingénieurs civils et ingénieurs agricoles dans l'intérêt de la bonne exécution des travaux qui chevauchent sur ces deux professions.

D'un autre côté, j'estime qu'il est important également que la même union règne entre ingénieurs agricoles et géomètres et tous mes efforts tendront à y parvenir dans notre organe, dans l'intérêt bien entendu des travaux techniques concernant ces deux professions. Le programme d'études des ingénieurs agricoles a été complété dans le domaine de l'ingénieur civil par l'adjonction d'un septième semestre; de même, on ne veut rien changer au programme d'études en préparation concernant la section des ingénieurs civils. Par contre, les autorités fédérales demandent avec insistance que les géomètres soient préparés aux travaux d'améliorations foncières et les écoles supérieures ne peuvent pas repousser des gens qui ne demandent qu'à étendre leurs connaissances.

Je ne veux pas discuter le point de vue de la „Schweizerische Bauzeitung“ concernant la préparation scientifique des géomètres; mon expérience de longue date me fait penser autrement.

Je suis certain qu'avec le temps, les ingénieurs agricoles se convainceront que la „Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières“ ne travaille pas contre eux, mais dans leur intérêt, et j'exprime l'espérance que malgré tout nous pouvons compter sur leur collaboration. Dans la vie, il ne sert à rien de bouder, il faut agir. Je serais heureux de lire, dans les colonnes de notre organe, l'exposé d'idées diamétralement opposées aux miennes. C'est en discutant qu'on apprend à se connaître.

Konrad Dumelin †.

Nach kaum einwöchentlichem Krankenlager ist am 21. Oktober 1918 Grundbuchgeometer *Konrad Dumelin* in Frauenfeld der Grippe erlegen. Aus einem aussichtsreichen Tätigkeitsfeld heraus und im besten Mannesalter hat er der tödlichen Seuche, deren Gefährlichkeit er wohl unterschätzt haben mag, Gefolgschaft leisten müssen.

Konrad Dumelin ist am 27. August 1879 in Hüttlingen (Kanton Thurgau) als Sohn wohlhabender Bauersleute geboren